

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Bonne année

Le Conseil municipal a repris ses séances le 11 janvier et souhaite une très bonne année 2022 à toute la population du village. Nous espérons vivement que le contexte pandémique se résoudra prochainement.

Bibliothèque

La commission de la bibliothèque a remis son rapport 2021, dont il ressort 76 ouvertures. 382 livres adultes et 1420 enfants ont été prêtés et 108 nouveaux ouvrages ont été achetés. Nous remercions la commission de tout son travail et lui souhaitons plein succès pour la nouvelle année.

Cadavres d'animaux

Le centre de ramassage des cadavres d'animaux de St-Imier a fermé ses portes en fin d'année dernière. Un projet de nouveau centre est actuellement en cours à Sonvilier, mais nécessitera quelques mois avant sa mise en service. En attendant, une solution a été trouvée avec le centre de Montmollin NE. Les détails sont disponibles sur demande au secrétariat, à l'affichage ou sur le site Internet de la commune.

Prix interrégional jeunes auteurs

L'association PIJA a ouvert un espace de création pour jeunes auteurs de 15 à 20 ans. Les textes peuvent être envoyés jusqu'au 31 mars 2022. Tous les formats en prose sont recevables (nouvelle, roman, etc.). Les détails sont disponibles sous www.pija.ch

Contrat Vadec

Le contrat de ramassage pour les déchets urbains combustibles a été renouvelé jusqu'en 2027 à des conditions inchangées pour la commune.

Vente d'un hangar

Suite à la décision de l'assemblée municipale du 13.12.2021, le Conseil municipal met en vente l'immeuble No 211 de Cortébert. La parcelle a une contenance de 206 mètres carrés et comporte un ancien hangar des pompiers d'une assise de 60 mètres carrés env. Les données du registre foncier font foi dans tous les cas.

La procédure de vente a lieu selon le principe d'une vente aux enchères écrite à un tour.

Selon décision de l'assemblée municipale, la mise à prix est de CHF 40'000.00 pour l'ensemble. Les offres doivent être adressées par écrit sous enveloppe fermée à la Municipalité de Cortébert, Rue du Collège 3, 2607 Cortébert jusqu'au 15.02.2022 au plus tard (le cachet de la poste fait foi). Il faut mentionner « offre hangar » clairement sur l'enveloppe.

Les offres seront ouvertes de manière simultanée et consignées dans un procès-verbal. Si le prix fixé par l'assemblée municipale n'est pas atteint, le Conseil municipal se réserve le droit de revoir les conditions de vente et de soumettre une nouvelle proposition à l'assemblée municipale. Si le prix de vente est atteint, le Conseil municipal procède à une négociation détaillée avec l'auteur de la meilleure enchère. Dans ce cadre, l'intérêt des voisins immédiats et l'intérêt public sont pris en compte afin d'assurer des conditions de bon voisinage (droits de passage, construction proche de la limite, etc.). Si aucun accord n'est trouvé, les négociations sont entamées avec l'auteur de la deuxième meilleure offre, et ainsi de suite.



20 ans au service de la population

Le 18 décembre 2001, le Conseil municipal a décidé unanimement d'engager Madame Laurence Maniaci en tant qu'employée d'administration à temps partiel. C'est le 15 janvier suivant qu'elle est entrée en fonction au bureau municipal, poste auquel elle est restée fidèle depuis lors. Chargée entre autre de la caisse de compensation AVS, du contrôle des habitants et de diverses tâches comptables et administratives, Laurence Maniaci fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une capacité d'adaptation remarquable dans un environnement légal en perpétuel changement. Cortébert est une petite commune ne disposant pas d'une administration pléthorique et Laurence Maniaci a su s'adapter à ce contexte et travailler en très bonne intelligence avec les deux personnes responsables du secrétariat municipal, à savoir Vincent Viret et depuis 2012 Carole Juillerat. Le Conseil municipal adresse ses chaleureuses félicitations à Laurence Maniaci pour son jubilé et ses sincères remerciements pour son dévouement exemplaire. Une attention a été remise lundi 17 janvier par le maire Manfred Bühler pour marquer cet événement. Le Conseil municipal souhaite plein succès à Laurence Maniaci et se réjouit de poursuivre cette collaboration fidèle.

